AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"

AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41 42

ABONNEMENT ANNUEL 70 F

Régisseur de recettes de la D.D.A

C.C.P Montpellier 5238-67

N° 16 - 24 Août 1981

VIGNE

EUDEMIS :

Le cycle du 3e vol de l'Eudemis se déroule avec un décalage important dû aux conditions climatiques de la dernière quinzaine.

Des pontes ont été decelées dans les situations précoces, mentionnées dans le bulletin n° 15, du 13 août, et depuis, dans d'autres situations.

Une intervention basée sur la méthode curative à l'aide de produits tels que les parathions ou les produits ayant le même mode d'action doit être effectuée dès la découverte des jeunes chenilles. C'est le cas actuellement

- dans certains secteurs :
  - . Costières du Gard
  - . St André de Sangonis (34), Jonquières (34), Villeneuve-lès-Maguelonne (34)

- dans les régions de :
  - . Montpellier-Méjanelle, Est de Montpellier (St Sériès, Vérargues...)
  - . de Béziers (Maureilhan, Capestang, Montady, Villeneuve...)
  - . de Perpignan (zone Sud),
  - . Narbonne, Douzens et Minervois (Laure-Minervois...).

Il convient d'observer les vignes afin de déceler leur présence et de juger de l'utilité du traitement. Dans les régions citées, si la méthode préventive n'a pas été appliquée, il convient de recourir à la méthode curative. Les dégâts risquent d'être importants localement, notamment dans les vignes où le 2ème vol a été mal maîtrisé.

Rappelons qu'il est nécessaire :

- de disposer d'un appareil permettant de "toucher" les grappes pour obtenir une bonne efficacité,

- de respecter les délais de traitement avant récolte (raisins de table).

Dans les vignes sujettes aux attaques d'acariens et, en cas d'utilisation du parathion, ajouter un acaricide.

CICADELLES :

Des dégâts nous sont signalés actuellement, dans divers vignobles de la circonscription. Recourir à l'emploi de

méthomyl (LANNATE) ou de méthidathion (ULTRACIDE) en ayant soin de traiter l'ensemble de la végétation.

OLIVIER

MOUCHE de l'OLIVE :

Les captures ont diminué au cours de la semaine dernière. L'attention est attirée sur la nécessité de déceler les attaques afin de juger de l'opportunité de l'intervention (seuil : 5 % d'olives piquées). Le délai d'application avant récolte est de 21 jours pour le diméthoate et de 15 jours pour les autres produits.

ARBRES FRUITIERS

MALADIES de CONSERVATION :

Bien que les conditions climatiques actuelles soient défavorables, la protection doit être envisagée avant récolte (voir bulletin du 13 août).

CULTURES LEGUMIERES

NOCTUELLE et PIERIDE du CHOU :

Des dégâts ont été signalés depuis la mi-août. Aussi deux traitements sont conseillés à 15 jours d'intervalle à l'aide de :

acéphate (ORTHENE)	:	75 g m.a./hl
méthomyl (LANNATE)	:	100 g m.a./hl

HELIOTHIS sur TOMATE :

Les dégâts sont repérables actuellement, mais la proximité de la récolte interdit toute application.

Pour le CHEF de CIRCONSCRIPTION,
l'INGENIEUR en CHEF d'AGRONOMIE, ADJOINT

G. THEISSEN

Tirage du 24 août 1981 - 1100 exemplaires.